L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 18 AOUT 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS
L'ABEILLE-JOURNAL
MERCREDI MATIN, 18 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Louis Stern & Bros., à 10 heures—Le contenu de la maison No. 146 de la rue Robin, entre celles Annonciat ou et Laurel.

Par J. Dejan, Jr, à sa salle d'encan, coin Gravier et Carondelet — Un assortiment de meubles de maison et de bureau, et des pianos.

Par G. Lesamount, au No 69 de la rue de Chartres—bottes, souliers et chapeaux.

Par Hoffman, Marks & Co. à leur salle d'encan, No. 34 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, linge et. sacs.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
183.....Rue des Remparts.....183

ATTENTION!

Meubles—M. Louis Stern & Bros, encanteur, fera ce matin, à 10 heures, une vente de tous les meubles meublant la maison No 146 de la rue Robin, entre les rues Annonciation et Laurel; ces meubles en bois de rose et en acajou, sont pour salons et chambres à coucher. Des tentacelles de jardine seront aussi vendus en même temps. La vente sans limite ou réserve, est péremptoire.

ABONNEMENT.

UN AN.....	$16 00
TROIS MOIS.....	4 00
UN MOIS.....	1 50

L'abonnement est payable d'avance aux bureaux de l'ABEILLE.

Le journal est envoyé régulièrement aux abonnés le matin, de très bonne heure.

Les petites fermes des affranchis.

On mande de Washington que, d'après les rapports faits au bureau des terres, 44 nouvelles fermes en Louisiane ont ajouté 5000 acres de terre à la surface cultivée de l'année précédente, et que cette extension d'exploitation rurale est due à la loi du Homestead. Le seul énoncé de cette nouvelle nous apprend en même temps que cette amélioration n'a pas grande valeur; nous pouvons même dire qu'elle nous sera nuisible. En effet, ces 44 fermes sont des essais faits par des affranchis, dont aucun peut-être n'aura le moindre succès. Les affranchis, nous l'avons écrit souvent, et cela est rigoureusement vrai, travaillent bien en troupe, lorsqu'ils sont soumis à un commandement supérieur qui prévoit tout, organise tout et conserve tout, mais ils ne valent rien pour travailler d'eux-mêmes, entretenir une récolte et la lever quand le temps est venu. Les seuls d'entre eux qui soient aptes à diriger et à gérer d'eux mêmes une ferme, sont ceux qui ont quelques gouttes de sang blanc dans les veines. Ceux-là ont un certain amour pour la propriété et peuvent faire ce qu'il faut pour la conserver en la mettant dans un état de rapport. Encore cela est-il fort rare.

En exprimant cette opinion sur l'avenir des fermes établies au moyen de la loi du Homestead, nous constatons un fait sans adresse intentionnellement un reproche à la race affranchie. L'expérience nous a appris que les diverses races du Sud, nées dans le Sud et exploitant librement de leurs bras le sol du Sud, n'ont jamais réussi jusqu'à présent, si ce n'est par exception, à faire, par leurs travaux soutenus, rendre à la terre tout ce que la terre peut donner. Il faudrait à toutes ces races le secours d'un travail au moins aussi prolongé forcé. Les familles, élevées dans le Sud, et ici nous parlons aussi bien des familles blanches que des autres, ne montrent aucune énergie ni aucune émulation pour les travaux agricoles. Planter quelques graines, faire venir quelques vivres et lancer croître des animaux, livrés au hasard des saisons, c'est tout ce que ces familles ont pu faire jusqu'à présent. Mais des récoltes à exploiter sur un marché et à vendre par massés, c'est ce qu'elles n'ont jamais fait et jamais même tenté de faire. Nous avons vu à l'œuvre ces familles libres, blanches ou autres, dans toutes les parties du Sud, et rien de ce que nous avons découvert ou appris ne nous autorise à dire autre chose. Les familles blanches ont cela de supérieur qu'elles vivent dans l'indépendance en sachant entretenir ce qu'elles ont, en sachant le conserver, sans être obligées pour exister de louer leur bras et de travailler, à prix d'argent, pour les autres.

La nouvelle donnée par le Bureau des terres est donc plutôt mauvaise que bonne, car ces 5000 acres de terre ajoutés à la culture de l'année dernière n'ajouteront rien aux produits. Au contraire, la masse des produits en sera réduite d'autant par la raison très simple que les affranchis, qui ont élevé des fermes pour eux, autrefois n'ont jamais restées engagés, travaillé plus fructueusement sur les terres des planteurs. Nous considérons donc l'établissement des petites fermes dont parle le Bureau des terres comme un détournement de bras qui nuira à l'agriculture sans lui profiter en rien.

Quand, dans nos nombreux précédents, nous avions représenté l'établissement de petites fermes comme une nécessité pour l'Etat, c'est en vue de l'émigration étrangère et pour l'appeler à nous. L'émigration étrangère, en effet, est le seul moyen que nous ayons pour introduire dans nos campagnes une population de travailleurs robustes et assidus, et les petites termes, seules nous d'éprimeront cette émigration. Nous ne voulons pas en inférer que les familles étrangères resteront toujours ce qu'elles se montreront à leur arrivée, actives et laborieuses. Cela n'est pas supposable. Dans ce pays où, en ce moment, la fortune favorise tous ceux qui ont de bons bras et qui veulent bien ne pas les laisser inactifs, les familles d'émigrants se sorent pas longtemps sous la dépendance des autres, et bientôt elles auront quelque sentiment d'ambition ; et quand la fortune leur sourira, il faut bien admettre que leur énergie de travail diminuera et qu'elles deviendront ce que les autres qui les auront précédées, y seront devenues elles-mêmes, quoique procédant du même stock européen, stock puisant par ses aspirations et son impénétrable force de travail.

Mais cette transformation d'une race laborieuse en une race industrielle capitaliste, n'ou sera pas moins un avantage pour le pays, et un grand avantage. Le pays se peuplera, se défrichera, s'enrichira, se développera en attendant, et il peut se faire alors qu'avec le secours des machines, on puisse trouver enfin le moyen de cultiver les champs en épargnant aux hommes la partie la plus dure de leurs travaux.

Voilà le but vers lequel nous devons tendre et que nous devons favoriser par tous les moyens à notre disposition. Si donc nous ne pouvons avoir la bonne race anglo-saxonne qui a fait de l'Ouest le grenier des Etats-Unis et qui en fera bientôt le grenier du monde, il faut viser à introduire une autre race qui a aussi de la valeur bien qu'à un degré beaucoup moindre. Les Chinois sont supérieurs à notre race d'affranchis, parce qu'ils travaillent avec discernement et savoir de se faire une fortune. Le nègre affranchi est indifférent aux vicissitudes climatériques ; le Chinois s'en désole : il n'aime ni les longues pluies qui les grandes sécheresses, il tient à conserver ce qu'il a créé et à sauver les récoltes qu'il a plantées. Cet amour du bien et cette envie de fortune garantissent sa persistance dans les travaux des champs.

Il est surabondamment prouvé pour nous que l'introduction d'une race asiatique est nécessaire au Sud, cette introduction seule pouvant nous fournir assez de bras pour exploiter le sol et donner aux entreprises de chemins de fer et de canaux toute la valeur d'utilité qu'on peut en attendre. On parle de mainte propriété de communication précieuses pour nous : si tous ces projets s'exécutent, la Nile-Orléans deviendra le plus grand carrefour de voies ferrées du monde. Mais d'après l'expérience acquise, il est plus facile de construire des chemins de fer que de les entretenir et conserver une fois qu'ils sont faits. Un revers raisonnable leur fait presque toujours défaut et plusieurs ont été livrés à la destruction après avoir subi le poids du marteau des shérifs. Cela n'a rien d'étonnant dans des contrées où les chemins sont faits pour y appeler la population plutôt que pour servir à celle qui s'y trouve, ces contrées étant comparativement désertes.

Les destructions de voies ferrées ne seraient pas à prévoir si le Sud était favorisé d'une immigration d'étrangers cultivateurs. Avec leurs secours, les grandes plantations s'étendraient, les petites fermes se multiplieraient et le transport sera des produits suffirait aux frais d'entretien des voies ferrées. Alors seulement le pays pourrait compter sur un avenir solide.

Nous sera-t-il permis d'y aspirer avec l'esprit qui prévaut dans les délibérations du Congrès et qui fonime la politique du gouvernement fédéral ? C'est fort douteux et jusqu'à présent nous ne voyons de certain que les établissements d'affranchis dans les Homesteads, amélioration peu rassurante pour les entreprises industrielles et pour le développement de l'agriculture au Sud.

EXCURSION.—Le beau steamer *Crole* fera une excursion de Pascagoula aux Iles, jeudi, 19 du courant. Le prix de la course entière sera de $8. Le steamer *Crole*, si comme dans les parages des îles, inspire toute confiance et mons ne connaissons pas d'excursion plus agréable que celle qui est annoncée.

LA MANUFACTURE DE GLACE. — En nous promenant dans la ville de Jefferson, notre attention a été attirée par une épaisse colonne de fumée provenant de la manufacture de glace de la Louisiane, ce qui nous a donné l'envie de visiter l'établissement. On ne saurait se faire une idée de l'énorme quantité de glace artificielle que la compagnie fait distribuer dans la ville. Six vastes machines sont en opération jour et nuit et donnent une moyenne de 45 à 50 tonneaux de glace par jour.

Nonobstant cette abondance de production, nous regrettons d'être obligé de dire qu'elle ne peut répondre à la demande, car nous avons vu dans la cour une rangée de wagons attendant leur tour pour être servis.

Ce fait rapproché du prix de la vente en détail par les wagons, nous a engagé à demander au secrétaire de l'usine, M. D. Pocheln, qu'elles étaient les conditions offertes par la Compagnie à ces détaillants, dans une saison de l'année où la glace est si nécessaire au confort public.

A notre grand étonnement, nous avons appris que les conditions étaient les mêmes que celles qui avaient été faites jusqu'ici, soit : 65 cents par 100 livres aux wagons de détail qui ont patronné la Compagnie à son début et qui n'ont cessé de s'approvisionner chez elle depuis, et 3¼ de cent par livre à tous les contracteurs.

La chose étant ainsi, nous ne fatiguerons plus de nos plaintes le secrétaire de la Compagnie et nous ferons de notre mieux pour obtenir justice des wagons de détail.

De plus haute prix ont été offerts par certains consommateurs qui neaient ordinairement de la glace d'importation et qui avaient été forcés de subir tout récemment une augmentation de prix.

Ces consommateurs n'ont pu obtenir de la glace de la Compagnie parceque les clients de la manufacture prennent tout ce qu'elle peut produire aux prix que nous avons indiqués plus haut. Il nous semble que c'est là une garantie certaine de succès, car on doit savoir gré à la Compagnie de maintenir la modicité de son prix quand l'article devient rare, ce qui est prouvé par l'élévation ou la hausse du prix de la glace importée. Il faut espérer, en conséquence, que le patronage qui sera accordé à la Compagnie, en retour de ses bons procédés, la mettra à même de fabriquer de la glace pendant l'hiver, et de l'emmagasiner d'avance, afin d'en avoir une quantité suffisante pour répondre à toutes les demandes de la communauté pendant l'été prochain.

BANQUE DU SUD.—Les détenteurs de bons de la ville de la Nile-Orléans, dont l'émission a été autorisée par la loi du 27 février 1869, seront payés le 1er septembre prochain à la Banque du Sud, sur présentation de certificate. Nous sommes priés d'annoncer qu'il a été pourvu au service de tous les coupons qui écheurent en 1869 et qu'ils seront payés suivant leur teneur, soit à New York soit à la Nile-Orléans.

LIGNE DE NATCHEZ.—On verra dans une annonce de ce jour, à laquelle nous renvoyons nos lecteurs que les deux bateaux à vapeur *Post Boy* et le *Wild Wagoner*, le premier commandé par le capitaine Libano et le second par le capitaine Goodin, feront, à partir du mois de septembre prochain, le service du fleuve entre Vicksburg et la Nouvelle-Orléans. Ces deux bateaux sont excellents et nous les recommandons pleinement aux habitants, expéditeurs et passagers. On trouvera tous les renseignements désirables en se gérer d'en